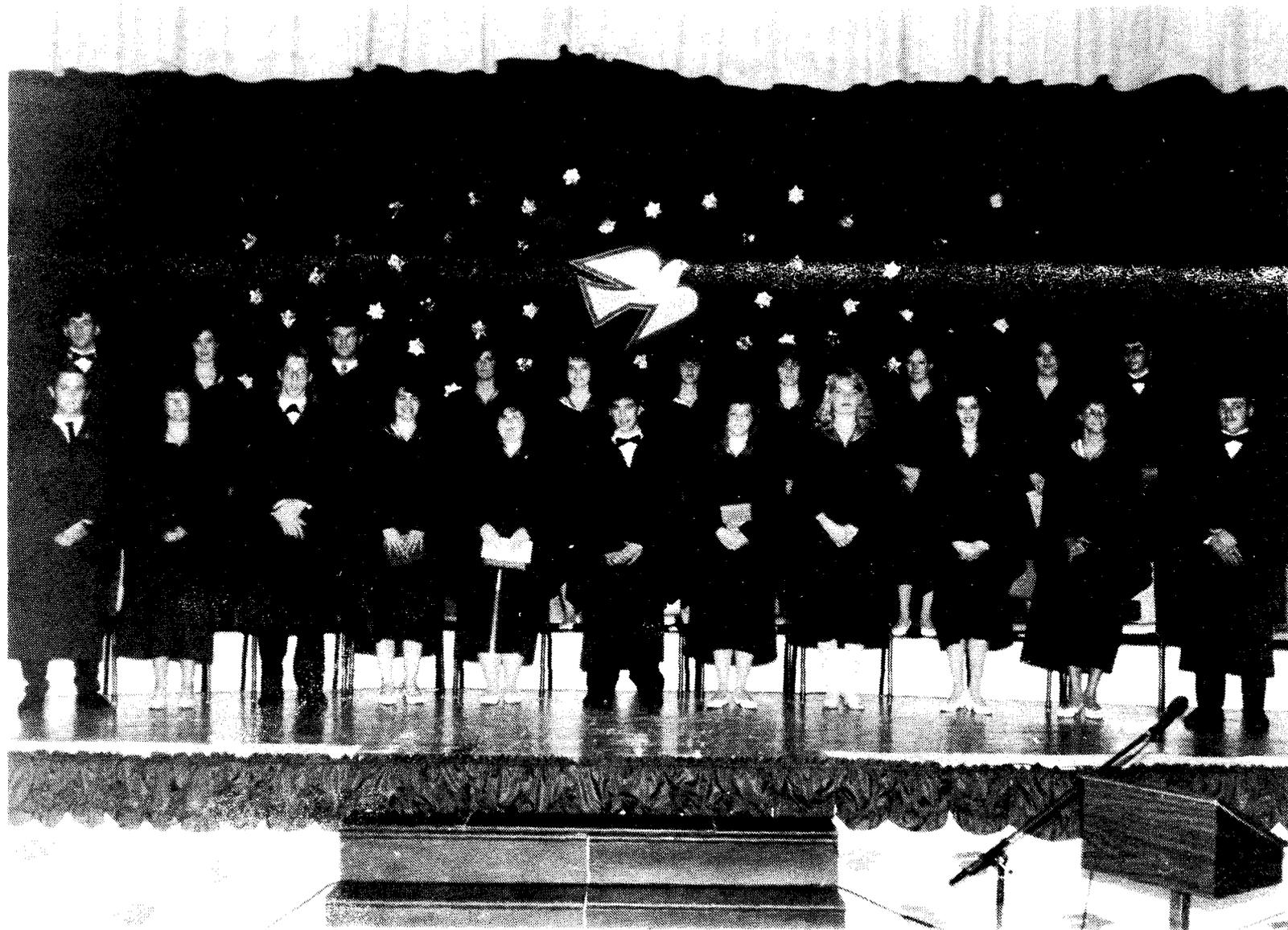


Les finissants de l'école Évangéline reçoivent leur diplôme



(J.L.) Les élèves de 12^e année de l'école Évangéline ont reçu dimanche soir leur diplôme de fin d'études secondaires. Ce bout de papier est le fruit de 12 années de travail souvent acharné.

Mais en fin de semaine, c'était la fête. Vendredi soir, les élèves ont eu un banquet suivi d'un bal avec un véritable orchestre. Les élèves avaient par la suite réservé un restaurant à Summerside où la fête a

continué. Il faut noter que toutes ces activités étaient organisées par le comité Safe Grad et que l'alcool n'était pas admis. Le samedi matin dès 8 h, c'était le départ en direction de Cavendish, puis le groupe s'est rendu en après-midi à la plage Shelton, où ils ont soupé. Les activités Safe Grad ont fait relâche du samedi soir jusqu'au dimanche après-midi où, à 14 h, c'était la messe à Baie-Egmont, célébrée par

l'abbé Éloi Arsenault.

La remise des diplômes de dimanche soir a été sans contredit le point culminant de la fin de semaine et la cérémonie s'est déroulée dans le respect et l'admiration pour ces jeunes qui ont terminé avec succès 12 années d'étude. Les applaudissements et les lumières des flash des appareils photo ont témoigné de la fierté des parents et amis des jeunes diplômés.

Au tout début de la soirée, la maîtresse de cérémonies, Mme Imelda Arsenault, a **invité** la foule à observer une minute de silence en mémoire de M. Euclid Bernard, décédé en novembre dernier alors qu'il était président du Conseil scolaire, et de M. Wendell Gallant qui est décédé l'automne dernier et qui était le **père** de Shawn Gallant, l'un des finissants.

(lire en page 3)

Mont-Carmel souligne



Les membres du conseil paroissial de Mont-Carmel ont souligné en grande nombre le 65e anniversaire du curé de leur paroisse, le père Nazaire Gallant le 14 juin dernier. Les membres du conseil ont lu quelques mots à son endroit durant la messe du dimanche et ils lui ont présenté un gâteau dans l'après-midi. Le père Nazaire Gallant fêtait son 65e anniversaire le 12 juin dernier.



Les Jeux de l'Acadie à Grand-Sault

Grand-Sault s'est proposée il y a deux ans comme site de la Finale des Jeux de l'Acadie en 1992, et s'est réjouie d'avoir été choisie. Ce sera la 13e reprise de cette activité sportive qui rassemble les concurrents des écoles secondaires françaises, 1er et 2e cycles, des provinces maritimes. L'an dernier, la Finale s'est déroulée à Dalhousie, et précédemment à Tracadie, Bouctouche, Memramcook, etc... et même dans la région Évangéline de l'Île-du-Prince-Édouard en 1990, selon un communiqué du COFJA 92.

Le site de la Finale 1992 a officiellement deux noms, Grand-Sault et Grand Falls, comme en fait foi leur présence sur le tableau identifiant le bureau de poste. Grand-Sault se **distingue** par le Broadway, boulevard très large et artère principale de la ville, rue améliorée récemment par une réfection complète, avec des espaces gazonnés, des plates-bandes fleuries et **une promenade** briqueté Grand-Sault/Grand Falls est à 40 milles (64 km) d'Edmundston, et à 120 milles (190 km) de la capitale, Fredericton. La ville est sur la Route transcanadienne qui d'ailleurs est souvent parallèle au fleuve historique. Grand-Sault est régie par un Conseil de ville et un maire, et offre une gamme complète de services. Il fait bon y vivre.

La ville s'élève sur les deux rives du fleuve, à l'endroit précis où les eaux se précipitent d'une hauteur de 75 pieds (22.5 m). Endiguée par un barrage construit en 1925, l'eau est conduite par un tunnel de 30 pieds (9 m) de diamètre qui passe sous le centre-ville, à l'usine hydro-électrique qui produit 60 000 kw d'énergie. La dénivellation totale entre les bassins supérieur et inférieur est de 135 pieds (41 m).

Le fleuve Saint-Jean dont la chute a donné à la ville son nom prend sa source dans le nord du Maine et l'arrière-pays québécois. Après une course de près de 450 milles (720 km), il se jette dans la baie de Fundy à Saint John, N.-B. C'est le plus important cours d'eau de l'est du Canada.

La population de Grand-Sault est de près de 7 000. Avec les villages environnants, on doit doubler ce chiffre. 81% de la population est de

langue maternelle française et 19 % de langue anglaise. Plus de 3/4 des gens de langue française parlent anglais aussi, et la moitié du groupe anglais savent le français. Il s'agit donc bien d'une ville bilingue, par son nom et sa population.

De temps immémorial, il y eut au site où se trouve Grand-Sault, un portage indien permettant de contourner la **chute et** la gorge. Celle-ci prolonge les eaux rapides sur une distance de 1.5 km. La première habitation bien identifiée fut le Fort Carleton bâti en 1791, pouvant recevoir près de 100 soldats. Il avait pour but principal d'affirmer la propriété du sol contre les prétentions américaines. C'est **au milieu** du siècle dernier que la population civile s'est emparée des lieux, Irlandais venant de leur île lointaine, Canadiens-français descendant du Bas Saint-Laurent. Une paroisse catholique dédiée à Notre-Dame de l'Assomption fut établie en 1868. L'incorporation de la ville eut lieu en 1896.

Grand-Sault se nomme «capitale mondiale de la patate». La culture de ce tubercule et tout ce qui s'y rapporte est l'activité principale de la région : fabrication, vente et entretien de matériel de ferme, transformation de la pomme de terre en croustilles, frites, etc... La Cie McCain, qui emploie près de 1000 personnes, s'est lancée aussi dans diverses formes de produits alimentaires : pizzas, jus, légumes congelés, etc... Aussi, la petite ville des chutes est débordante d'activités. Et elle compte une population jeune et débrouillarde.

Le sport y est populaire. Le Stadium à glace artificielle est le lieu des activités du hockey mineur, des Cataractes, des Élités de la Polyvalente Thomas-Albert, des patineuses de fantaisie, et du patinage libre aussi. Deux grands champs de balle avec éclairage le soir sont en usage constant l'été. Plusieurs terrains de jeu font la joie des enfants. Le curling et le golf - terrain de 18 trous - sont populaires chez les adultes.

C'est une ville commerciale avec un centre d'achats de 38 magasins, et, au Centre-Ville, une trentaine d'autres commerces variés. Des agences de vente d'automobiles offrent les produits des grosses compagnies.

La Commission des Chutes et de

la Gorge a réalisé autour de cette merveille naturelle un développement qui attire près de 50 000 visiteurs chaque année. Plusieurs grands motels et des campings sont à la disposition des voyageurs, et les fast foods populaires sont à la disposition. La ville est le centre d'un pays de chasse et de pêche, avec la proximité des forêts d'Irving et de Fraser et de la célèbre rivière Restigouche et ses affluents.

On arrive à Grand-Sault par la Route transcanadienne qui passe à l'ouest de la ville, avec quatre entrées. Un service aérien assure par Air-Nova dessert journalièrement l'aéroport régional de Saint-Léonard à une dizaine de milles, avec envols vers l'est et l'ouest du pays.

Grand-Sault a deux journaux hebdomadaires : la Cataracte et l'Action Régionale. Deux postes de radio, CKMV et CFAI-FM animent les ondes. Une bibliothèque publique et un musée ajoutent à la vie culturelle du milieu.

La vie spirituelle est entretenue par deux paroisses catholiques et cinq églises protestantes. Au point de vue scolaire, Grand-Sault compte trois écoles françaises et **une** pour le groupe anglais, et une section de collège communautaire à vocation agricole. Jusqu'à présent elle était le centre du District scolaire 32.

Notre ville a une vie sociale active avec des sociétés nombreuses : Dames d'Acadie, Filles d'Isabelle, Chevaliers de Colomb, Clubs Richelieu et Rotary, Club de l'Age d'or, Société d'histoire, Chambre de Commerce et Commission Industrielle, Associations pour l'Intégration communautaire et pour la Santé Mentale, et bien d'autres.

Finalement, que conclure de tout cela? Sans doute simplement que Grand-Sault est une petite ville canadienne typique, résultat d'un développement continu et actif. C'est une ville qui sera heureuse d'accueillir la Finale des Jeux de l'Acadie. Elle s'y prépare activement, réalisant qu'il s'agit d'un grand événement sportif international.

Sans doute que les athlètes, les entraîneurs et les parents qui forment le groupe visiteur se sentiront les bienvenus dans la Ville des chutes. Comme le dit la devise de la XIIIe session de la Finale des Jeux : «Fière et chaleureuse, Grand-Sault vous attend».*

Résultats en athlétisme de l'école Évangéline

(J.L.) La semaine dernière, nous avons concentré notre attention sur deux athlètes, Brian McNeill et Lynn Arsenault, qui se sont particulièrement distingués en compétitions printanières d'athlétisme interscolaire. Nous avons cette semaine la liste complète des résultats obtenus par les athlètes acadiens. Il faut souligner que dans la compétition de zone, le 26 juin à Callaghan, les 22 élèves de l'école Évangéline inscrits ont remporté 35 rubans, tandis qu'aux provinciales, les 14 athlètes inscrits ont ramené 12 rubans. La plupart des athlètes ayant remporté des rubans seront aux Jeux de l'Acadie

Compétition de zone

ÉPREUVE	CATÉGORIE	RANG	ATHLÈTE
100m	Bantamgarçon	1er	Brian McNeill
	Bantam fille	3e	Angie Perry
	Midget fille	1ère	Angie Arsenault
	Midget fille	3e	Monica Arsenault
200m	Bantam fille	1ère	Lori-Ann Gallant
400m	Novice garçon	2e	Jeremy Arsenault
	Novice garçon	3e	Rivard Arsenault
	Bantamgarçon	1er	Mario Arsenault
	Bantam fille	1ère	Angie Perry
800 m	Bantam fille	3e	Francine Gallant
	Novice garçon	3e	Rivard Arsenault
	Bantamgarçon	1er	Mario Arsenault
	Bantam fille	2e	Francine Gallant
	Midget garçon	2e	Gilles Arsenault
1500m	Midget fille	1ère	Lynn Arsenault
	Bantamgarçon	1er	Brian McNeill
	Bantamgarçon	3e	Mario Arsenault
	Midget garçon	2e	Gilles Arsenault
3000m	Midget fille	1ère	Lynn Arsenault
Lancer du poids	Midget garçon	2e	Gilles Arsenault
	Bantam garçon	1er	Brian McNeill
Lancer du disque	Bantam fille	3e	Ghislaine Bernard
	Bantam garçon	1er	Brian McNeill
Saut en hauteur	Bantam fille	3e	Ghislaine Bernard
	Novice garçon	1er	Rivard Arsenault
Saut en longueur	Bantam garçon	2e	Michel Gallant
	Bantam garçon	1er	Brian McNeill
	Bantam fille	2e	Angie Perry
	Midget fille	1ère	Monica Arsenault
Triple saut	Midget fille		Angie Arsenault
	Bantam garçon	3e	Stephen Gallant
	Bantam fille	2e	Angie Perry
Relais	Midget fille	3e	Monica Arsenault
	Bantam garçon	1er	Equipe (Kevin Savoie, Brian McNeill, Michel Gallant et Mario Arsenault)

Compétitions provinciales

100m	Bantam garçon	1er	Brian McNeill
200m	Bantam fille	3e	Lori-Ann Gallant
400m	Novice garçon	4e	Jeremy Arsenault
800m	Bantam garçon	4e	Mario Arsenault
	Novice garçon	4e	Rivard Arsenault
	Midget fille	1ère	Lynn Arsenault
1500m	Midget fille	1ère	Lynn Arsenault
	Bantam garçon	1er	Brian McNeill
Lancer du poids	Bantam garçon	1er	Brian McNeill
Lancer du disque	Bantam garçon	1er	Brian McNeill
Saut en hauteur	Bantam garçon	4e	Michel Gallant
Saut en longueur	Bantam garçon	1er	Brian McNeill
Triple saut	Bantam fille	4e	Angie Perry*

Portfolio pour les femmes

L'Université Laurentienne, de Sudbury, offrira dès septembre 1992 un cours, par correspondance, sur la production du portfolio. En effet, grâce aux efforts de concertations entre le Collectif des femmes du nord-est ontarien et le Réseau national d'action Éducation femmes, les femmes de partout au Canada pourront avoir accès à ce cours, selon un communiqué.

Le portfolio est un outil permettant aux femmes, ou aux hommes, d'acquiescer une plus grande confiance en soi en plus d'être un guide d'orientation personnel et professionnel. C'est aussi un excellent moyen pour les femmes ou les hommes de faire valoir leurs acquis expérimentiels et de vie.

À l'aide de ce cours les femmes seront plus en mesure de suivre des études répondant à leurs besoins, de se réorienter au travail ou encore d'accéder au marché du travail. Il faut toutefois garder en tête, que c'est une longue démarche et qu'il faudra y consacrer du temps. Il est important de réaliser que c'est un **processus assez nouveau** et qu'il reste encore beaucoup à faire pour convaincre les employeurs et les Universités à reconnaître les acquis expérimentiels des femmes. Toutefois plus il y aura de femmes possédant leur portfolio plus elles seront pour revendiquer des services ou des promotions.

Ce cours est coté au département de psychologie, de l'université Laurentienne, et procurera 6 **crédits** aux personnes le terminant avec succès. Les personnes désirant s'y inscrire devront faire une demande d'admission à l'Université Laurentienne pour ensuite s'inscrire à l'éducation permanente, d'où le cours sera dispensé. Les personnes âgées de plus de 21 ans peuvent être admises en tant qu'étudiant(e) adulte. Il y a des frais d'inscription pour les deux semestres.

Le Comité reconnaissance des acquis du Réseau national d'action éducation femmes, encourage les femmes de tout âge à s'inscrire à ce cours. Les femmes ont beaucoup à dire et leur vécu est là **pour le prouver**. C'est aussi l'occasion unique pour vous de faire le point et de vous réorienter vers l'avenir.

Pour de plus amples détails n'hésitez pas à contacter Rolande Savoie au 613-741-9978.

Le Réseau national d'action éducation femmes est un organisme national voué à la promotion des femmes par l'éducation.*

Des pionniers à l'oeuvre à Summerside

par Cheryl Lowe

On ne pense pas spontanément à un kilt lorsque l'on entend le mot pionnier, mais dans la ville de Summerside, il y a nettement un lien entre les deux. Le cornemuseur-major Scott MacAulay est le premier directeur d'un établissement unique au monde. Le **College of piping and Celtic Performing Arts Of Canada** a certes connu des difficultés de croissance, mais il se porte bien dans la plus petite province du pays, où le

pourcentage de Celtes est le plus élevé en Amérique du Nord.

M. MacAulay est né à l'Île Lewis, mais il a grandi en Ontario. Initie à la cornemuse dès l'âge de sept ans, il est aujourd'hui reconnu partout dans le monde en tant que professeur de cornemuse, juge et interprète, ainsi que dans les domaines de l'enregistrement et de l'édition de partitions musicales. Le collège de Summerside doit sa crédibilité à son affiliation au collège de cornemuse de Glasgow, en



Le Cornemuseur-major, Scott MacAulay, directeur du **College of Piping and Celtic Performing Arts Of Canada** à Summerside, **enseigne la technique à quelques étudiantes.**

Écosse, et aussi à la réputation de M. MacAulay.

Le **Prince County Caledonia Club** de Summerside se consacre à la préservation de la culture et du patrimoine écossais. En 1990, ses membres ont réussi à convaincre M. MacAulay de venir diriger à l'Île le nouvel établissement. «Bien des gens ont dit que nous Étions cinglés», affirme M. Blake Craig, président du **Prince County Caledonia Club**, «**mais nous** avons tenu bon et nous avons amassé des fonds pour mettre sur pied cet établissement unique en son genre».

«Je puis dire que je suis fier des résultats accomplis. Nous avons pris une nouvelle orientation qui nous coûte cher, mais nous le faisons pour nos jeunes» a-t-il ajouté.

Le **College of Piping and Celtic Performing Arts** compte 225 élèves de l'Île inscrits à des cours de danse Écossaise, de cornemuse, de tambour, de violon, de danse de variétés, de ballet, de flûte celtique et de flageolet. L'orchestre du collège, le **Caledonia Pipe Band**, est sorti vainqueur de onze compétitions consécutives. De plus, le collège renferme une boutique de cadeaux et un magasin d'habillement qui dessert le monde entier.

Le collège a été **hôte en 1991** du premier **Summerside Highland Gathering**, et la rencontre de cette année figure dans l'**American Bus Association** parmi les cent manifestations à voir en Amérique du Nord! «Ce fut au départ un véritable acte de foi», déclare M. Ben Taylor, président du **Highland Gathering** de 1992, «**mais la participation s'est accrue à pas de géant**».

La première étape des travaux d'agrandissement du collège a comporté la construction d'un ajout au bâtiment principal qui abrite une salle des tambours, une bibliothèque, un studio de danse avec murs recouverts de miroirs et plancher de bois dur, une salle de conférence, des locaux pour s'exercer, des espaces derangement et des vestiaires, ainsi qu'une grande pièce réservée aux concerts. On y trouve également un amphithéâtre extérieur.

En prévision de la deuxième étape des travaux d'agrandissement, on fera l'acquisition de terrains voisins et on procédera à une promotion plus dynamique du commerce de détail.

Selon M. Royce Green, directeur général de la Chambre de commerce locale, le collège de cornemuse a constitué un atout pour la culture et l'économie de Summerside. «De nos jours, les entreprises qui songent à s'installer dans certaines localités s'informent d'abord des perspectives qui y sont offertes sur le plan culturel avant de prendre une décision; à ce titre, le collège de cornemuse fait la fierté des résidents de Summerside», a-t-il ajouté.*

Exposition agricole et Festival acadien

Zita et Darlene se partagent le travail



(J.L.) Zita Gallant et Darlene Gallant sont les deux personnes **pr**ésentement employées au l'Exposition agricole et le Festival acadien de la région Évangéline. Mme Zita Gallant est en charge des exposants et de leurs produits et elle coordonnera aussi la production du pro-

gamme de l'exposition et Mme Darlene Gallant travaille directement avec les nombreux comités qui sont au nombre d'environ 50 répartis dans les 10 secteurs. On peut rejoindre ces deux personnes au 854-3300.. Leur bureau est situé sur le terrain du festival et de l'exposition. Darlene a été embouchée **gr**âce à une subvention obtenue en vertu du programme Jobs for youth, du ministère de l'industrie.

Une année à célébrer!

1. Que signifie le mot «Canada» et comment est-il devenu le nom de notre pays?

En 1535, deux jeunes Indiens expliquèrent à Jacques Cartier comment se rendre à «Kanata». Ils faisaient allusion au village de Stadacona (Québec). En huron ou en iroquois, ce mot désigne simplement un village ou un lieu habité. Le nom resta, et c'est en 1791 que la désignation officielle

«Canada» fut utilisée pour la première fois lorsque la province de Québec fut partagée entre les colonies du Haut-Canada et du Bas-Canada.

Même si le nom de notre pays est «Canada», son titre officiel est «Dominion du Canada», comme l'a réaffirmé la Loi constitutionnelle de 1982 qui avait pour effet de rapatrier la constitution canadienne.

2. En 1535, l'explorateur Jacques Cartier jeta l'ancre à Hochelaga, site d'une future grande ville canadienne. Qui allait fonder cette ville et en quelle année?

Jacques Cartier arriva au village iroquois de Hochelaga en 1535. C'est le 18 mai 1642 que fut fondée la ville de Montréal par Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve. La population n'atteignait pas 1 000 âmes. Le Montréal métropolitain est aujourd'hui la deuxième agglomération urbaine du Canada, avec une population de 3 068 100 habitants.

Montréal, qui s'appelait Ville-Marie lors de sa fondation, célèbre cette année son 350^e anniversaire. Cette ville historique, qui soulignera aussi en 1992 le 225^e anniversaire de la première bibliothèque publique (Montreal College), est à la fois une ville moderne et le siège de l'Agence spatiale canadienne.

3. Il y a deux cents ans, quelqu'un a déterminé que l'île

de Vancouver était une île. Savez-vous qui c'était?

La ville et l'île de Vancouver sont ainsi nommées en l'honneur du capitaine George Vancouver, à qui est attribuée la découverte de «la côte ensoleillée». En 1792, le capitaine Vancouver fut envoyé sur le littoral de la Colombie-Britannique, où il cartographia le détroit de Georgie et le détroit de Juan de Fuca. Il constata que l'île de Vancouver ne faisait pas partie de la terre ferme.

4. Où se trouve le «berceau de la Confédération», et quel événement s'y est-il passé? Cet événement devait aboutir à la Confédération de 1867.

Province House, à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) est considéré comme le berceau de la Confédération. Vingt-trois Pères de la Confédération participèrent à la Conférence de Charlottetown en 1864 pour débattre des fondements économiques et constitutionnels du Canada. Cette rencontre a

été le coup d'envoi de la Confédération. Elle fut suivie de la Conférence de Québec, en 1864, et de la Conférence de Londres, 1866-1867. Plus de 140 000 personnes visitent ce lieu historique chaque année.

5. Dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, les Pères de la Confédération promirent aux Canadiens la paix, l'ordre et un bon gouvernement. Cette promesse se trouve-t-elle aussi dans la Charte canadienne des droits et libertés, qui fait partie de la Loi constitutionnelle de 1982?

L'incorporation de la Charte canadienne des droits et libertés dans la constitution a eu de nombreuses conséquences. Entre autres choses, la Charte garantit : les libertés fondamentales (conscience, pensée, parole et assemblée pacifique); le droit à un procès équitable devant un tribunal impartial; les droits à l'égalité sans aucune discrimination fondée sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la religion, le sexe, l'âge ou la déficience; et les droits qui se rattachent à la dualité linguistique officielle. *

La Fête du Canada au Prince ouest

Par E. Elizabeth CRAN

Comme dans les années passées, la Fête du Canada sera soulignée par les communautés acadiennes du Prince ouest. En particulier, on planifie des célébrations à St-Louis, à Palmer-Road, et au Club Ti-Pa à Tignish.

À Palmer-Road, elles débiteront par une messe à 10 h 30. Ensuite on s'attend à ce qu'un représentant des Chevaliers de Colomb prenne la parole, et qu'un autre dirige la cérémonie de levée du drapeau. Un goûter et de la musique suivront à la

salle des Chevaliers située en face de l'église. Le groupe de jeunes Le Rayon de Soleil est également en train de planifier un «sock hop» pour l'après-midi, ainsi que des jeux et des concours.

Malheureusement on n'a pu rejoindre ni un(e) représentant(e) du comid de la Fête du Canada à St-Louis ni un(e) représentant(e) de celui du Club Ti-Pa. Néanmoins on sait qu'il y aura des célébrations à ces deux endroits et qu'elles suivront probablement la même formule qu'en 1991. Les célébrations de la Fête nationale des Canadiens ont toujours beaucoup de succès.*



M. Joe MacGuire, député fédéral pour Egmont remet à M. Guillaume Gaudet, représentant du Club Ti-Pa, le chèque qui permettra au club d'organiser les fêtes du Premier juillet au Club Ti-Pa. Les fêtes seront sensiblement les mêmes que par les années passées.

Célébrons ensemble

M. Robert R. de Cotret, secrétaire d'État du Canada, a rendu public récemment le programme des festivités qui seront organisées partout au pays pour souligner la 125e anniversaire de la Confédération, selon un communiqué.

«Les Canadiens et les Canadiennes de toutes les régions du pays démontreront leur **fierté** en

célébrant, le 1er juillet, dans la **joie** et l'allégresse, a déclaré M. de Cotret. Ensemble, nous ferons en sorte que la Fête du Canada soit des plus grandioses et des plus mémorables. Je suis particulièrement heureux qu'à cette occasion, telle une famille, nous soyons réunis par satellite, pour célébrer un important anniversaire.



M. Robert R. de Cotret

La présence de Sa Majesté la reine Elizabeth II aux cérémonies de la Fête du Canada donnera un éclat particulier aux festivités et permettra aux Canadiens et aux Canadiennes de souligner le 40e anniversaire de l'accession au trône de la souveraine.

Le 1er juillet, à midi et à 21 h, la scène de la Fête du Canada, installée sur la colline du Parlement, accueillera quelques-unes des plus grandes vedettes du pays, notamment Susan Aglukark, Salome Bey, Martine Chevrier, Céline Dion (par satellite), David Foster, Hart Rouge, Kashtin, Gordon Lightfoot, Rita MacNeil, Anne Murray, Prairie Oyster, The Rankin Family et, Roch., Voisine.

Prenant la parole au nom de la Commission de la capitale nationale, la présidente de cet organisme, Mme Jean Pigott, a donné plus de précisions sur les festivités qui seront organisées dans la capitale nationale pour souligner cet important anniversaire.

«Des centaines de milliers de Canadiens et de Canadiennes célébreront, dans un kaléidoscope de sons et de lumières, la Fête du Canada dans la région de la capitale nationale» a expliqué Mme Pigott.

Si nous **pouvons tous fêter le 1er juillet_ c'est grâce surtout au dévouement extraordinaire d'innombrables bénévoles** dans tout le pays, dont le sens civique procède d'un idéal typiquement canadien, un idéal de partage.*

Joseph Gaudet de Wellington reçoit un prix du patrimoine

Par Jacinthe LAFOREST

M. Joseph Gaudet de Wellington, âgé de 83 ans, a reçu lundi dernier à Cavendish un prix ~~décerné~~ par la Fondation des musées et du patrimoine de l'Île, dans la catégorie des activités à caractère patrimonial.

C'est le comité Héritage 1992 de Wellington qui a soumis la candidature de M. Gaudet au

comité de sélection. C'est en effet M. Gaudet qui est le principal acteur dans le projet d'ériger à Wellington un monument à la mémoire et en l'honneur des pionniers de ce village en particulier, et de toute la région Évangéline en général.

Le certificat qu'a reçu M. Gaudet est signé de Mme Marion Reid, lieutenant gouverneur de la province. M. Gaudet s'est dit très

heureux et honoré d'avoir reçu ce prix et il croit fermement qu'il est important pour les plus jeunes de mieux connaître les contributions de leurs ancêtres.

Les travaux de coulage de béton qui est le matériel de base du monument de 11 tonnes sont déjà commencés et son dévoilement se fera le Premier juillet à 14 h 00, dans le cadre des fêtes du Canada.*



Le projet d'une garderie est encore dans l'air

Par Jacinthe LAFOREST

Le projet d'établir une garderie dans la région Évangéline revient régulièrement, car le besoin ne disparaît pas avec les années. Au contraire, il se précise.

Dans le cadre du projet de concertation Évangéline, les participantes à la table du secteur des femmes ont identifié le besoin d'une garderie dans leur région comme une priorité.

Le projet a donc refait surface au cours des derniers mois, grâce entre autres à la participation de la Commission industrielle de la Baie acadienne, du Centre de services régional Évangéline et du Comid (SSTA) des Acadiens et Acadiennes de la région Évangéline, en collaboration avec Mme Marie-Jacquard Handy, parent et conseillère pédagogique pour la Commission scolaire no-5.

À partir d'une compilation qu'elle a faite des résultats d'un sondage parrainé par la CIBA et portant sur les besoins des parents en matière de garderie, Mme Handy a produit un document de travail qu'elle a présenté à plusieurs parents lors de la réunion annuelle du Centre préscolaire Évangéline, qui avait lieu mercredi dernier au Centre d'éducation Évangéline.

Les parents qui travaillent actuellement ou qui sont à la recherche d'un emploi se voient confrontés au problème de trouver une gardienne qui acceptera de prendre soin de leur enfant sur une base régulière. Certains parents doivent changer souvent de gardiennes, celles-ci étant elles-mêmes à la recherche d'un emploi ou autres.

Pour une éducatrice comme Marie-Jacquard Handy, une garderie institutionnelle présenterait l'avantage certain de la stabilité d'un personnel entraîné et formé dans le domaine de la garde à l'enfance. Mais ce serait aussi la chance d'initier lorsque nécessaire une démarche «d'intervention précoce»: De bien grands mots pour dire que la garderie pourrait faciliter un travail auprès des enfants afin de leur éviter des problèmes d'adaptation plus tard à l'école. Pour certains enfants, une intervention précoce, qui se produirait très tôt dans son développement, pourrait être salutaire et avoir un impact positif sur son avenir.

Pour toutes ces raisons, Mme Handy recommande dans son rapport qu'une garderie ouvre ses portes dans la région. Mais à cause de la clientèle potentielle plutôt petite, il serait impossible pour une entreprise privée, ayant à payer un loyer et des salaires, de maintenir ce service bien longtemps. Il faut donc être innovateur dans l'approche. Mme Handy a donné aux parents de nombreuses options qui méritent toute réflexion. La première sur la liste est bien entendu «La garderie coopérative», qui serait un atout pour minimiser les coûts et permettre aux parents d'être capables de défrayer les coûts du service. Mme Handy privilégie personnellement l'option du «système de crédit». Chaque parent qui inscrit son enfant à la garderie se voit attribuer un certain nombre de tâches qu'il accomplit en échange de crédits qui lui permettent d'accéder au service pour une fraction du coût.

Selon le sondage réalisé par la CIBA, les parents seraient prêts à



Les membres du conseil d'administration pour le Centre préscolaire Évangéline pour l'année 92-93 sont, au premier rang, Marcia Arsenault, Linda Derasp et Anne Arsenault. Au second rang, on voit Monique Gallant, Simone Arsenault, Michelle Gallant et Edna Gallant. Absentes de la photo sont : Louise Arsenault, Derlene Gallant, Simonne Gallant, Yvette MacLellan et Léona Bernard. Les membres de l'exécutif seront choisis plus tard.

payer jusqu'à 120 \$ par semaine pour une garderie qui inclurait des cours et des sorties éducatives. Les heures d'ouverture recommandées par les parents étaient de 7 h le matin jusqu'à 18 h. Il pourrait y avoir une garderie après l'école offrant chaque soir un cours différent, comme la musique, le karaté ou d'autres formes d'activités.

Bien sûr, le local et les ressources financières sont toujours le principal obstacle à la mise en place d'un service de garde. Pour le local, on semble croire que le

Club des garçons et filles à Wellington pourrait offrir une location enviable, étant bien situé géographiquement et offrant un terrain de jeux déjà aménagé.

Pour ce qui est de l'investissement de base, on travaille sur le dossier et plusieurs options sont à l'étude.

Mme Handy pense que le Centre préscolaire Évangéline, à cause de l'expertise de son personnel et de son intérêt dans le domaine de l'éducation préscolaire, pourrait assurer un leadership dans le dossier. Les membres du Conseil

d'administration du Centre préscolaire ne se sont pas prononcés sur le projet, en partie parce qu'ils ne le connaissaient pas bien et que l'exécutif n'était pas choisi.

Le rapport financier du Centre préscolaire Évangéline montre des revenus pour l'année de 33 057,09 \$. Les dépenses sont un peu plus élevées, soit un total de 35 964,55 \$, pour un déficit de 2 907,46 pour l'exercice terminé le 31 mai 1992. Cela laisse le Centre avec un léger surplus accumulé de 2 779,27 \$.*

Une solution pour concilier études, travail et famille

Depuis sa création en 1972, la Télé-université, seul établissement francophone du genre en Amérique du Nord, a formé plus de 170,000 personnes. Cette popularité n'a rien d'étonnant. C'est que l'étude à domicile permet de vaincre la plupart des obstacles qui limitent l'accès à l'enseignement universitaire, qu'ils soient géographiques, sociaux, économiques, familiaux ou physiques, selon un communiqué.

Un lien personnalisé

Si la formule est pratique, elle a aussi ses exigences. Apprendre à distance, c'est gérer son propre apprentissage. Les étudiantes et les étudiants doivent faire preuve d'autonomie, de discipline et trouver en eux-mêmes leur propre motivation. La Télé-université les aide dans cette démarche formatrice en leur offrant un lien personnalisé par téléphone. À chaque session, elle fait appel à plus de 300 tutrices et tuteurs,

reconnus pour leur compétence. Chaque étudiante et étudiant peuvent ainsi recevoir rapidement et sans avoir à se déplacer des réponses à leurs questions, des commentaires sur leurs travaux ou des conseils sur la façon d'étudier.

Des médias variés

À la suite de leur inscription, l'étudiante et l'étudiant reçoivent leur documentation à domicile. Le matériel, pour chacun des cours, comprend un guide d'apprentissage détaillé, de la documentation écrite et, à l'occasion, des cassettes audio, des cassettes vidéo ou des disquettes.

La Télé-université offre depuis quelques années des cours pour des francophones hors Québec qui souhaitent s'inscrire à des cours universitaires. Le mode d'enseignement à distance permet aux adultes, où qu'ils soient au Canada, d'avoir accès à un enseignement de qualité.

Quelques questions pratiques

Les conditions d'admission : Vous pouvez vous inscrire à la Télé-université à titre d'étudiantes ou d'étudiants libres si vous avez 22 ans et plus et que vous détenez de l'expérience pertinente.

vous êtes inscrite ou inscrit à une autre université? Par le biais d'une lettre d'entente que vous vous procurez à votre université, il vous est possible de suivre un ou plusieurs cours à la Télé-université.

Quand peut-on s'inscrire? À la Télé-université, vous pouvez vous inscrire en tout temps.

La Télé-université en bref

Plus que des cours par correspondance, pas seulement des cours télévisés. C'est la formule d'études adaptée à la réalité des adultes d'aujourd'hui. L'enseignement à distance, une idée qui fait du chemin. Pour plus d'informations 143004654333 *

Une occasion unique

Un programme d'échange familial avec le Québec

Par Jacinthe Laforest

Dans le cadre de son Projet d'animation culturelle, l'Unité 5 organise pour 1993 un voyage échange familial avec le Québec. Mme Darlene Arsenault est coordonnatrice des programmes à l'Unité 5 et elle s'occupe présentement de recueillir les candidatures de familles acadiennes de l'Île-du-Prince-Édouard qui seraient

intéressées à participer au programme.

«Nous recherchons deux familles acadiennes dont les enfants sont inscrits dans les écoles de l'Unité 5» de dire Mme Arsenault en entrevue. Bien que le voyage ne s'effectuera que dans un an, à l'été 1993, on fait le recrutement dès maintenant. «L'idéal serait qu'on aurait nos familles vers la fin du mois de septembre. On pourrait ensuite procéder à la sélection de nos familles québécoises. Nous voulons une famille où le nombre et l'âge des enfants correspondraient à peu près à ceux de nos familles acadiennes» de préciser Mme Arsenault.

Mme Arsenault a aussi expliqué que les familles une fois choisies, auront plusieurs mois pour correspondre entre elles, s'écrire et s'envoyer des cassettes audio et vidéo, afin de mieux se connaître.

Le programme est financé dans le cadre de l'entente de coopération Québec/Île-du-Prince-Édouard. Cinquante pour 100 des fonds proviennent du Québec et 50 pour 100 de la province. Pour la participation de l'Île le Conseil scolaire a établi un partenariat avec le ministère du Tourisme, des Pares et des Loisirs

de l'Île, qui partagera les coûts. Le coût total est de 8 000 \$. Chaque famille devra déboursier une somme de 250 \$.

«Quand on y pense, qui peut se vanter de pouvoir faire un voyage d'une semaine dans une autre province pour 250 \$. avec des activités diverses comme d'assister à des spectacles et visiter des attractions touristiques».

Selon Mme Arsenault, les objectifs sont nombreux. Le but que l'Unité 5 poursuit, c'est de sensibiliser deux familles acadiennes à la vie en français dans un milieu majoritaire, de leur faire partager pendant une semaine les préoccupations des Québécois, et par le fait même, de sensibiliser des familles québécoises à la réalité acadienne et à la menace de l'assimilation.

Le programme est aussi bénéfique à l'industrie touristique insulaire directement durant leur séjour, et indirectement, car les familles québécoises parleront de leur visite à l'Île et inciteront leurs amis et parents à venir y faire un tour.

Le système des voyages échanges n'est pas nouveau. La où l'Unité 5 innove, c'est qu'on choisit de sensibiliser une famille au complet au français. «Les voyages échanges où seul un jeune participe, c'est très valable aussi, mais une fois de retour chez lui, le jeune peut se sentir isolé car les membres de sa famille n'auront pas partagé les mêmes choses que



Mme Darlene Arsenault

lui. Au contraire, dans un échange familial, chaque membre de la famille encourage et appuie les autres».

Mme Arsenault a aussi indiqué que les dates que les familles choisiront pour leur voyage sont laissées à leur discrétion. C'est une autre raison pour laquelle le choix doit se faire le plus tôt possible : on veut

laisser aux familles le temps de planifier leurs vacances.

Le Secrétariat des affaires francophones assiste l'Unité 5 dans le recrutement des familles québécoises. «Cela ne devrait pas être difficile d'en trouver deux. Tout le monde veut voir notre Île unique au monde» de dire Mme Darlene Arsenault *



TIGNISH: LE PASSÉ, LE PRÉSENT ET L'AVENIR

Par E. Elizabeth Cran

Un bel exemple

Depuis quelques semaines nous autres de la paroisse de Tignish, nous sommes heureux d'avoir avec nous le père Vince Hagan. Le père Hagan est originaire de la communauté irlandaise de Lot 7, et professeur à un collège en Floride. Ami de notre curé depuis plusieurs années, il a bien voulu l'aider dans la paroisse cet été, car il passe ses étés dans sa communauté d'origine.

Ce qui est remarquable chez le père Hagan, c'est qu'il croit qu'un prêtre doit être préparé à apprendre la langue de ses paroissien(afin de célébrer les sacrements et de prêcher en elle. Pour montrer sa bonne volonté, il s'est recyclé un peu en français, n'ayant pas eu à se servir de cette langue depuis 1965, et a célébré la messe en français lors de la fête de la pentecôte. C'était vraiment l'occasion idéale de le faire. Plusieurs Paroissien(ne)s l'ont félicité de ses efforts et de son attitude.

Imaginons si possible la différence qu'une telle attitude aurait fait au passé si elle avait été répandue chez le clergé de l'Île. Au dix-neuvième siècle, la plupart de notre clergé allaient au Séminaire de Québec ou à celui de Nicolet. Ils savaient donc le français. Pourtant même à cette époque il y avait des moments où les prêtres francophones nous manquaient. Par exemple à un moment donné au commencement des années soixante, le père Belcourt de Rustico-Sud était le seul à pouvoir prêcher en français. Le père S-E Perrey était malade et temporairement retraite, et Mgr McIntyre, qui savait très bien le français, avait une maladie de gorge sérieuse. Mais c'est surtout depuis le commencement de ce siècle que la plupart du clergé de l'Île ne sait pas le français et ne fait pas d'effort pour l'apprendre. Il y en avait même qui ont contribué à la disparition de cette langue dans les paroisses acadiennes qu'ils desservaient. L'attitude du père Hagan reste très spéciale, sinon unique.

Il n'est pas nécessaire de savoir parfaitement une langue avant de s'en servir. Tout(e) Acadien(ne) le sait. Les **prêtres missionnaires qui vont au Tiers-Monde apprennent vite les notions de base de la langue qu'ils doivent utiliser.** Non, je crois qu'à l'Île c'était la bonne volonté qui manquait - et qui manque, peut-être, toujours. On se donne si souvent cette belle excuse qui n'en est pas une : «Ils savent tous l'anglais». Je crois que le bel exemple du père Hagan doit être connu partout au diocèse et surtout chez les jeunes prêtres et les séminaristes. Et espérons que Mgr Fougère encouragera ses sujets à devenir bilingues.*

Le Conseil des arts de l'Î.-P.-É. fait face à des restrictions budgétaires

Par B. SARRASIN

«Le Conseil des arts de l'Î.-P.-É. devra maintenir ses programmes actuels de sensibilisation aux arts. Il devra également continuer ses activités de représentation, y compris par la participation de son directeur exécutif, des membres concernés de son personnel, et des membres du bureau et autres volontaires, aux discussions formelles et informelles avec les officiels à tous les niveaux du gouvernement, de l'industrie du tourisme, et des autres organisations culturelles et du monde des affaires.»

«Les coupes faites dans le financement provincial du Conseil des arts de l'Î.-P.-É. devront être réparties de façon égale à travers le budget afin que soient maintenues les trois fonctions principales du Conseil : 1) promotion des arts et sensibilisation, conformément à son mandat original de 1974 et à ses règles courantes, 2) être un avocat des arts, 3) administration et adjudication des bourses. Des efforts dans la levée de fonds devront être réalisés afin de minimiser les coupures budgétaires...»

Cette motion, la plus importante votée par l'Assemblée générale annuelle du Conseil des arts de l'Î.-P.-É., le 11 juin 1992, reflète bien l'importance du Conseil et la gravité de sa situation actuelle.

Dans son rapport d'introduction, Mme Judy MacDonald, directrice exécutive du Conseil des arts, s'est dite optimiste et pleine d'espoir car en 1992, elle a vu se réaliser des activités plus importantes qu'auparavant dans les arts visuels, les arts du film et de la vidéo, les arts littéraires et du spectacle dans l'Î.-P.-É..

Cela est bel et bon, mais dans notre monde d'aujourd'hui, plus que jamais, l'art coûte cher.

Norman Verma, directeur de projet sur les dépenses gouvernementales pour la culture, commentait dans un rapport publié par le journal du Conseil, les derniers chiffres disponibles d'un rapport du Gouvernement sur les dépenses pour la culture de 1989-90. Avec un budget d'ensemble pour la culture de 27.1 millions de \$ (5,7 milliards pour le Canada), l'Î.-P.-É. se situe en tête des provinces pour les dépenses par habitant (95 \$), devant le Québec (75 \$) ... l'Ontario (59 \$) ... et le Nouveau-Brunswick (37 \$) qui ferme la marche. Sur les 27.1 millions de \$ accordés à la culture dans l'Î.-P.-É. cette année là, près de la moitié (13.9 millions de \$) était fournie par le gouvernement fédéral, les autres 122 millions et 1,0 million venaient respectivement du gouvernement provincial et des municipalités. Ces chiffres qui semblent rassurants ne doivent pas masquer une réalité difficile. D'une part



M. Réal Pelletier

avec son record de 95 \$ par personne, l'Î.-P.-É. dispose néanmoins d'un budget global beaucoup plus faible que l'Ontario par exemple (2,1 milliards de \$). Or les coûts d'une manifestation culturelle ne sont pas strictement proportionnels au nombre d'habitants. D'autre part des coupures sont prévues pour les prochaines années, dans le budget.

C'est dans ce contexte que Réal Pelletier, chanteur, auteur-compositeur et musicien préside le bureau du Conseil des arts depuis une année déjà et pour une année encore.

«Entant que président, j'ai reçu une trousse de premières urgences, des bleus et des contusions, un diplôme de sauveteur... à aucun moment je n'ai compris l'amplitude du désastre, l'État désespéré où nous étions. Et je ne parle pas

seulement des difficultés financières et budgétaires.»

«Bien que je sache depuis longtemps combien est fort l'égo-centrisme de chacun chez les artistes, et que je continue à croire que tous ces ruisseaux isolés finissent par alimenter la rivière, je constate un réel problème, une difficulté de chacun à s'investir, à faire preuve de sens des responsabilités.»

À ce problème, Réal Pelletier voit des solutions : «1) créer, 2) estimer le travail des autres comme le sien propre, 3) Ne pas dénigrer! Faire! Créer l'inspiration!»

M. Pelletier sait que c'est possible car il dit avoir observé des artistes qui s'inspiraient de ces principes, et oui! Il en a été illuminé.

Le président du Conseil déplore la relativement faible participation des Acadiens et francophones aux activités du Conseil, qui reste, pour l'instant, essentiellement une affaire anglophone. Selon M. Pelletier, le Conseil est au centre du processus de soutien et sensibilisation aux arts, et comme tel, c'est un lieu où les francophones peuvent venir défendre et répandre leur culture dans le cadre du brassage des cultures. «Dans ce domaine également, j'ai bon espoir que les choses progresseront vite et bientôt»

D'autre part, M. Paul Ness, aussi bilingue, a été élu au Conseil comme représentant du secteur Film & Vidéo, en remplacement de Rick Gibbs dont le mandat venait à expiration.*

La leçon de base de l'Église ne change pas

Plusieurs d'entre nous vieux Catholiques nous nous souvenons de l'Église de notre jeunesse : les neuvaines, les quarante-heures, les vêpres, le salut, la messe en Latin, le dos du célébrant tourné vers le peuple, la célébration des mariages et des baptêmes présidée par un

prêtre. Nous nous souvenons de faire le signe de la croix en passant au devant de la porte de l'Église. Nous nous souvenons d'avoir été avertis de ne même pas jeter l'oeil vers l'entrée d'une Eglise Protestante. Nous ne pouvons oublier l'abstinence après minuit pour com-

munier au matin, nous ne manquions pas de réciter l' **Angélus** au son de la cloche de l'Église. Nous ne pouvons oublier d'être sur nos genoux pendant presque toute la messe; de faire un plus grand usage de nos chapelets et la récitation des grâces après les repas, l'usage de l'eau bénite, de l'encensoir et des chandelles.

Arrivent les années 1960 et le deuxième Concile du Vatican. Cela voulait dire des grands changements : nous avons maintenant la messe en notre langue, le prêtre tourné vers nous. Nous avons le signe de paix et le serrement des mains pendant la messe. N'oublions pas l'usage de guitares, de flûtes et de trombones pendant la messe. Nous avons aussi des personnes laïques qui nous distribuent la communion. Le vocabulaire Catholique nous présente plusieurs mots nouveaux : charismatique, oecuménique, évangélisation, immersion, clercs, ministre, sacrement de Réconciliation, mystagogie, homélie au lieu de sermon et de prône. Ces changements semblent indiquer la transformation d'une Eglise en bon ordre devenue une Eglise bien flexible.

Mais les choses éternelles de

l'Église ont-elles changé? La leçon de base de l'Église n'a pas changé!

Nous devons admettre que quelques-uns de ces changements ne sont pas selon les plans divins. Nous y voyons des excès. Certaines interprétations du deuxième Concile du Vatican ne sont peut-être pas authentiques. Mais il nous faut des

Catholiques progressifs qui aiment l'Église comme nous avons aussi besoin de Catholiques qui désirent suivre les traditions. Soyons tous comme une famille mais n'acceptons pas toutes les idées nouvelles sans réserve.

Les bons vieux jours ne sont pas tels que nous les avons connus!! *

J. Théophile Arsenault

Le Canada souffle ses bougies

On a déjà tant dit sur l'unité canadienne qu'à rapproche du Premier juillet, jour qui devrait revêtir pour nous une grande valeur symbolique, surtout en cette année du 125e anniversaire, on a l'impression de devoir répéter tout ce qu'on a dit auparavant.

Nous sommes tellement habitués de nous entendre dire que le Canada est un pays trop beau pour risquer de le perdre sur un coup de tête, que c'est pour nous devenu un cliché, une formule de politesse qu'on répète sans y penser.

Or, selon l'Organisation des Nations Unies, le Canada est le pays offrant à ses habitants les meilleures conditions de vie. Bien sûr, pris sur le plan individuel, cela peut être difficile à croire, surtout quand on est sans emploi, quand on souffre d'une maladie chronique et que nos enfants viennent de décrocher du système scolaire. Mais bien des gens dans bien des pays ne disposent pas de systèmes d'assurance-chômage et d'assistance sociale, ne disposent pas de soins de santé gratuits et n'ont même pas les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école.

En tant que peuple minoritaire, les Acadiens et les autres francophones du Canada ne sont pas toujours pris au sérieux mais ils disposent de moyens, de mécanismes pour se faire entendre. Comme on l'a appris enfin de semaine, la FCFA a finalement obtenu une place

au sein de la délégation canadienne lors des négociations constitutionnelles. Peut-être notre présence dans cette jungle nous assurera-t-on un épanouissement constitutionnel? On ne peut que l'espérer.

En attendant, nous sommes au moins «protégés» notamment par la Loi sur les langues officielles. Tout cela est-il menacé par l'indépendance imminente du Québec? La réponse est bien évidemment oui.

La réponse est tellement évidente qu'on se demande pourquoi tous les premiers ministres du Canada ne mettent pas leurs petites politiqueries de côté, avec leurs chicanes aux clochers sénatoriaux, pour penser et agir en fonction du bien pour de l'ensemble des habitants de ce pays.

Tous les dossiers, du droit de veto pour le Québec au Sénat élu, égal et efficace, en passant par le partage des pouvoirs, sont devenus des monnaies d'échange, en vue d'obtenir ce qu'on veut. Ça n'est pas comme ça qu'on construit un pays, ou qu'on le reconstruit.

Bonne fête à tous les Canadiens et félicitations aux finissants de l'école Évangéline, qui ont reçu leur diplôme d'études secondaires dimanche soir. Ils sont les acteurs du Canada de demain. Espérons qu'ils auront une scène sur laquelle ils pourront jouer leur rôle. *

Jacinthe Laforest

Un message émouvant venant du coeur

(J.L.) «Ce grand jour que nous attendions depuis si longtemps est finalement arrivé. Nous, les finissants, sommes réunis en ce jour du 21 juin 1992 pour la 3^e collation des diplômés de l' école Évangéline». C'est ainsi que Mlle Andréa Gallant, qui avait pour tâche de livrer le discours d'adieu au nom des finissants 1992 s'est adressée à ses confrères et consoeurs d'étude, dimanche soir.

«Au nom de tous les finissants et finissantes 1991-1992, j'aimerais remercier notre directeur, M. Vallier Ouellette, ainsi que tous nos professeurs de l' élémentaire et du secondaire. Nous voulons vous dire un gros merci pour nous avoir instruits et nous avons guidés sur le bon chemin par vos nombreux conseils. Sans vous, nous ne serions peut-être pas ici en ce moment, avec nos diplômés dans les mains».

«Nous devons nos sincères reconnaissances à nos chers parents qui nous ont aidés à régler nos problèmes pendant nos années scolaires. Merci pour votre patience, votre encouragement et pour votre compréhension durant les temps difficiles».

Mlle Gallant a aussi remercié la titulaire de la classe de 12^e année, Mme Imelda Arsenault, la conseillère en orientation, Mme Bemice Arsenault, les membres du Conseil scolaire qui assurent aux élèves une bonne vie étudiante, ainsi que les membres du personnel non enseignant.

À l'heure de la séparation, Mlle Gallant avait un message à adresser aux finissants de sa classe : «Gardez vos beaux sourires sur vos visages; ce simple sourire vous aidera avec les difficultés de la vie. Je ne vous oublierai jamais *mes amis*. Bonne chance et A DEMAIN!»*

Nicole Savoie, conférencière invitée

Variations sur une marche d'escalier

(J.L.) Nicole Savoie, agente de liaison pour l'Université. de Moncton et conférencière invitée lors de la remise des diplômes de la classe des finissants de l'école Évangéline a donné aux élèves un discours simple et adapté à leur vécu.

«La fin d'une étape signifie aussi qu'il y a une nouvelle étape qui commence» de dire Mlle Savoie. Pour expliquer la transition d'une étape à l'autre, Mlle Savoie utilise l'exemple de l'escalier, que l'on monte une marche (ou deux) à la fois. «Lorsqu'on monte les escaliers, on met d'habitude un pied sur la première marche. Lorsque l'équilibre est atteint, on fait un transfert de poids pour mettre l'autrepied sur la deuxième marche et ainsi de suite. **De cette** façon on a généralement les **deux** pieds **sur** des marches différentes, un sur la marche **d'en** haut et l'autre sur la **marche** d'en bas. Si on utilise cet exemple pour illustrer le changement d'étapes dans nos vies, on constate que le système dans lequel on vit **nous** oblige à sauter d'une marche à l'autre, les deux pieds ensemble, d'une étape à l'autre. Cela occasionne parfois des atterrissages difficiles : on peut perdre l'équilibre. On peut tomber».

Le secret pour affermir nos atterrissages, selon Mlle Savoie, c'est de se donner des outils et le premier de ces outils, c'est l'éducation. d'ai lu **un** article où on disait que la scolarisation a un taux de rendement plus élevé que pratiquement toutes **les autres** possibilités d'investissement». **Toujours** selon les informations **tirées** de cet article, Mlle Savoie a indiqué qu'un compte d'épargne à la caisse populaire rapporte de 5 à 7 pour 100 d'intérêt tandis que l'éducation remporterait de 17 à 18 pour 100 d'intérêt. *

31e collation des diplômes de l'École Évangéline

Liste des prix et bourses

Bourses de l'Université de Moncton

Bourses des gouverneurs - 3 000 \$ renouvelable pour un total de 5 ans: Andrea Gallant

Bourse d'entrées de 1 000 \$: Danielle Arsenault

Bourse d'entrée de 800 \$: Lisette Gallant

Bourses de l'université de l'Île-du-Prince-Édouard

Bourse des gouverneurs - 3 000 \$ la première année, et de 2 000 \$ à 2 300 \$ pour les trois prochaines années: Yvette Gallant

Bourse d'entrée de 2 280 \$ renouvelable pour un total de 4 ans: Shawn Gallant

Bourse d'entrée de 1 200 \$: Monique Bernard

Bourse d'entrée de 800\$: Thelma Richard

Bourse de L'Université de Sainte-Anne

Bourse d'entrée d'une valeur de 500 \$: Bonnie Gallant

Bourse Hollaud College

Bourse d'entrée d'une valeur de 1315 \$: Donna Richard

Bourses du Secrétariat d'État

Bourses d'une valeur de 2 000 \$ chacune destinées à des étudiant-es qui poursuivent leurs études dans la langue française: Andréa Gallant, Danielle Arsenault, Lisette Gallant, Bonnie Gallant et Lisa Gallant.

Bourses de la Société Saint-Thomas d'Aquin

Bourse Blanchard d'une valeur de 1000\$: Andréa Gallant

Bourse Chiasson d'une valeur de 500 \$: Danielle Arsenault

Bourse de la P.E.I. Mutual Fire Insurance Company d'une valeur

de 500 \$: Thelma Richard

Bourse Safe Grad d'une valeur de 250 \$ donne à l'élève qui a démontré de l'intérêt et qui a participé aux activités du Comité S.A.D.D. : Monique Bernard

Bourse des religieuses Notre-Dame du Sacré-Coeur d'une valeur de 400 \$: Lisette Gallant

Bourse de la Commission industrielle de la baie acadienne d'une valeur de 300 \$ décernée à un ou une élève qui poursuit ses études dans le domaine des affaires et qui a démontré des qualités d'entrepreneurship : Bonnie Gallant

Bourse Bernice Reid d'une valeur de 200 \$ donnée à l'élève qui a démontré un grand intérêt dans les cours de commerce et qui continue ses études dans cedomaine : Bonnie Gallant

Bourse du Village incorporé d'Abram-Village d'une valeur de 200 \$ donnée à un-e finissant-e du Village incorporé qui poursuivra ses études - (nom pigé) : Andrea Gallant

Bourse Eddy Clark d'une valeur de 100 \$ donnée à un-e finissante qui poursuivra ses études dans le domaine des sciences politiques, ou qui a démontré un intérêt

dans la politique : Shawn Gallant

Bourse Le P'tit Coton d'une valeur de 100 \$ donnée à un-e élève qui poursuit ses études en français et qui se dévoue à la cause du français: Andrea Gallant

Bourses de la Caisse populaire Évangéline

La Caisse populaire Évangéline donne trois bourses de 500 \$ chacune. Au moins une des ces bourses sera attribué à un-e finissante de notre école. Ces bourses seront données à l'automne.

Prix Euclid Bernard de 200 \$ donné pour l'effort continu et

l'application au travail : Carole Arsenault

Prix de la Légion royale canadienne no 17 de 200 \$ chacun donnés aux enfants des membres : Alice Arsenault, Carole Arsenault, Danielle Arsenault, Julie Gallant, Lisette Gallant et Donna Richard.

Prix Roger Maddix de 200 \$ donne à un-e élève qui s'est distingué-e dans les sports : Alice Arsenault

Prix du Fonds éducationnel de l'école Prix d'une valeur de 100 \$ donné à un-e élève qui a démontré beaucoup de persévérance en revenant aux études : Arthur Arsenault

Prix d'une valeur de 100 \$ donnée à un-e élève qui s'est distingué dans les sciences (physique, chimie et biologie) durant ses études au secondaire : Shawn Gallant

Prix d'une valeur de 100 \$ donné à un-e élève qui s'est distingué dans les cours de français durant ses études au secondaire : Andrea Gallant

Prix pour la serviabilité d'une valeur de 50 \$ donne à une élève qui était toujours polie et de bonne humeur, et qui était toujours prêt à rendre service avec un beau sourire: Jocelyn Arsenault

Prix du P.E.I. Road Builders' Association de 100\$ donné à l'élève qui a démontré un grand intérêt aux cours d'Arts industriels: Alice Arsenault

Prix du Comité des Acadiens et Acadiennes de la région Évangéline d'une valeur de 50 \$ donné à un-e élève qui a démontré de l'initiative dans la promotion de la culture : Monique Bernard*



Lors de la remise des diplômes aux finissants de l'école Évangéline de 1992, nous voyons de gauche à droite, M. Shawn Gallant, président du conseil étudiant, Mlle Nicole Savoie, agente de liaison à l'Université de Moncton et conférencière invitée pour l'occasion, Mlle Andréa Gaiianf, qui a prononcé le discours d'adieu au nom de ses collègues de classe et qui est aussi récipiendaire de la Médaille du Gouverneur général du Canada, décernée chaque année à l'élève qui a maintenu la meilleure moyenne dans ses matières académiques au cours de sa 12e année, et M. Vallier Ouellette, directeur de l'école Évangéline.

A noter que le Gouverneur général du Canada, M. Ray Hnatyshyn, remettra lui-même sa médaille à Mlle Gallant lors d'une cérémonie qui aura lieu à Charlottetown le 7 juillet prochain.

La Ville de Summerside encourage le **recyclage**

Par Jacinthe LAFORÉST

La Ville de Summerside a mis sur pied un projet pilote de recyclage afin d'inciter les résidents de cette ville et des localités environnantes à **réduire** leur production quotidienne de déchets.

Des contenants ont été placés à deux endroits en ville, soit au Waterfront Mall et sur le terrain du **Centre** des loisirs de Summerside. Ces contenants, des boîtes bleues, sont divisés en quatre parties. Dans celle identifiée «papier journal» (Newspaper) on dépose les journaux, les circulaires de papier non glacé, les annuaires téléphoniques et les livres, après avoir enlevé leurs couvertures.

Dans la partie identifiée «verre **clair**» (Clear glass) on ne dépose que le verre clair, translucide. Tous les contenants de verre devraient être rincés et dépouillés de leur couvercle en métal ou autre. On garde les articles de verre coloré pour le troisième grand contenant, identifié «verre coloré» (Coloured glass). Les articles doivent être rincés et dépouillés de leurs couvercles. Dans la quatrième et dernière partie, on place les articles de métal comme les boîtes de conserves et les articles d'aluminium. Les boîtes que l'on destine au recyclage devraient être rincées, dépouillées de leurs étiquettes et écrasées pour occuper moins d'espace.

Selon M. Robert Hughes,

coordonnateur de la gestion de l'énergie pour la ville de Summerside, la réponse au nouveau programme a été très bonne. Chaque famille **résidant** à Summerside produit en moyenne 2 800 livres de déchets solides chaque jour. Avec «l'amende» de 20 \$ que la ville doit payer pour chaque tonne de déchet déposé au dépotoir, la ville **espère** économiser des sous en incitant les gens à produire moins de déchet et à recycler ceux qu'ils doivent produire.

Les boîtes bleues déposées au Waterfront Mall de Summerside sont ouvertes de 9 h à 20 h du lundi au samedi toute l'année. Les boîtes déposées au centre des loisirs sont ouvertes de 9 h à 20 h tous les jours de septembre à avril et de 9 h à 16 h de mai à août.

Selon M. Hughes, le projet pilote de recyclage est une **première** étape. La décision de fermer le dépotoir municipal en 1994 est irréversible. On cherche à le relocaliser et on cherche aussi à le gérer d'une façon qui soit moins dommageable à l'environnement, d'où l'initiative de **réduire** les déchets.

À ce chapitre, la ville de Summerside a fait circuler chez ses résidents **une série de** conseils sur la **réduction** des déchets solides. On y trouve entre autres l'adresse où l'on peut écrire si on ne veut plus recevoir de courrier camelote (JunkMail). On écrit au Canadian Direct Marketing Association, 1 Concord Gate, North York, Ontario, M3C 3N6.*